



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°61

Printemps-été 2017



Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Vie locale

Réunions.....	4
Actualités	10
Échos.....	13
Associations.....	16

Informations

Zoom sur.....	20
Brèves.....	21
Pour l'école.....	22
Environnement.....	23

Lectures

(re)passer le certif ?	24
------------------------------	----

À votre attention

Allo?!.....	26
État civil - Le coin du jeu.....	27



➡ Aménagements P11



➡ Médiathèque P12



➡ Spécial jumelage P15

AVIS AUX ASSOCIATIONS
***Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE***

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : le comité et la commission «information et communication» (*Michèle MICHEL, Françoise PASCAL, Didier PERELLO, Alice PHILIPPE, Vanessa ROSSI, Monique CHABAUD, Sébastien FARGET*)

Conception : Sébastien FARGET

Impression : L'imprim à APT



➡ pour l'école P22

En quelques lignes...

Le premier trimestre de l'année est toujours consacré, pour le Conseil municipal, aux décisions budgétaires et aux programmations de travaux. Il faut souligner à nouveau la baisse, régulière depuis quatre ans, des dotations de fonctionnement perçues par les collectivités, et qui impacte de plus en plus fortement nos marges de manœuvre. Dans ce contexte les choix sont nécessaires et des priorités sont établies.

Comme annoncé au mois de Janvier, les principaux travaux qui seront réalisés en 2017 concernent tout d'abord l'aménagement du hameau de Lumières. Avec le Conseil Départemental c'est le CD 60 qui va faire l'objet d'une réfection : sécurisation (obligatoire) des cheminements piétons, achèvement de la mise au norme de l'arrêt des cars, confortement des réseaux d'eau et d'assainissement. Le nouveau parking, opération exclusivement communale, sera rapidement ouvert et des plantations sont programmées à l'automne.

Le deuxième programme important concerne la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Il faut là aussi reprendre les accès, voire les modifier, pour que chacun puisse les emprunter en toute sécurité.

La construction des garages communaux et l'extension du cimetière sont commencées.

Enfin nous espérons pouvoir lancer la réalisation des logements de la Gouiranne à la fin de l'année.

Du côté de la fiscalité locale, les taux des taxes communales sont maintenus pour 2017 à leurs valeurs précédentes ; il n'y a pas d'augmentation.

La saison estivale arrive et chacun s'y prépare ; c'est, comme chaque année, un temps fort pour l'activité commerciale et économique de la commune. Mais si notre territoire semble privilégié sur le plan climatique, et c'est l'un de ses atouts reconnus, les gelées du printemps ont une nouvelle fois frappé. Les dégâts sont importants et les conséquences seront lourdes pour tous nos producteurs. Les collectivités territoriales se sont montrées attentives à cette situation, et leurs réactions ont été rapides.

Nous avons fêté la seconde partie du 30 ème anniversaire de notre jumelage à Gueberschwihr le mois dernier. Une occasion supplémentaire d'affirmer les liens d'amitié qui unissent les deux villages ; tout fut très réussi. Nous le devons à celles et ceux qui, ici et en Alsace, ont organisé cette rencontre, et maintiennent tout au long de l'année les nécessaires échanges.

Vous retrouverez au cours des mois à venir les manifestations organisées par les associations goultoises. Elles vous accompagneront et permettront d'apprécier des moments de rencontre et de partage conviviaux. Que les efforts de toutes les équipes soient reconnus et remerciés.

Je vous souhaite un bel été.

Didier PERELLO

Conseil Municipal du 21 Décembre 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Aimé GIRARD, Natacha CLOCHARD, Pierre FERRAZ, Françoise PASCAL, Pierrette DROUARD, Michèle MICHEL, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN.

Etaient absents : Alice PHILIPPE (pouvoir à Mme Clochard), Hervé CHABOWSKI, Nicolas CARRARA, Vanessa ROSSI, Véronique MILLE.

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 Novembre 2016.**

Monsieur Heckmann fait observer que la délibération 2016/63 relative à l'autorisation d'estimer en justice comporte une erreur en ce sens qu'il s'est abstenu lors de ce vote. Monsieur le Maire en convient et prie Monsieur Heckmann de bien vouloir excuser cette erreur du secrétariat.

Approuvé par 11 voix pour et 2 contre (M. Heckmann, M. Martel)

2. **Dissolution du Syndicat intercommunal du collège du Calavon.**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande du Préfet de Vaucluse pour constater la date de dissolution du syndicat au 31/08/2016. Il est proposé de demander, afin que toutes les activités puissent continuer de s'y dérouler, que le Conseil Départemental reprenne les équipements et le personnel.

Approuvé à l'unanimité

3. **Dissolution du Syndicat intercommunal des transports scolaires du second degré de Cavaillon.**

L'actif et le passif de cette structure dissoute au 31/12/2016 sont transférés au Conseil Départemental.

Approuvé à l'unanimité

4. **Recensement de la population - création de trois postes d'agents recenseurs.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Il propose de procéder au recrutement de 3 agents recenseurs.

Approuvé à l'unanimité

5. **Participation à la société coopérative d'intérêt collectif « Union Paysanne ».**

Monsieur Chabaud présente au Conseil les projets de statuts de la société coopérative d'intérêt collectif qui va remplacer la coopérative « Union Paysanne ». Il propose au Conseil que la commune prenne des parts dans la nouvelle SCIC, à hauteur de 200 euros.

Approuvé à l'unanimité

POINT SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Travaux sur la RD 900 sont presque finis ; ils sont interrompus pour les fêtes de fin d'année.
- Entrée du parking de Lumières achevée ; il faut désormais aménager le terrain proprement dit.

Conseil Municipal du 19 Janvier 2017

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Nicolas CARRARA, Michèle MICHEL, Natacha Clochard, Vanessa ROSSI, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN.

Etaient absents : Alice PHILIPPE (pouvoir à M. Carrara), Véronique MILLE (pouvoir à M. Heckmann).

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 Décembre 2016.**

Sans observation, le procès-verbal est adopté par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Mille, MM. Heckmann et Martel)

2. **Convention avec l'association « Cantine scolaire de Goult » pour l'occupation des locaux.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la commune met à disposition de l'association « Cantine scolaire de Goult » la cuisine et le réfectoire de l'école primaire. Il est proposé de conclure une convention avec celle-ci.

Approuvé à l'unanimité

3. Subvention à Mistral Habitat.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'acquisition du terrain situé quartier la Gouiranne pour y construire des logements sociaux. Mistral Habitat va racheter le terrain à la commune pour un montant de 139.200 euros. Par ailleurs Mistral Habitat sollicite une subvention de 63.000 euros afin d'atteindre l'équilibre financier sur ce projet et de permettre à la commune d'avoir un droit de regard sur l'attribution de deux logements sur 10. Une discussion s'engage sur le choix de l'opérateur retenu pour ce projet et sur l'offre de logement (location, accession à la propriété).

Approuvé par 11 voix pour, 3 contre (Mme Mille, MM. Heckmann et Martel) et 1 abstention (Mme Rossi)

4. Contrat de ruralité 2017 - 2020.

Les contrats de ruralité sont mis en place par l'Etat ; ils permettront de coordonner et d'optimiser les différents outils financiers de l'Etat et s'articuleront autour de 6 axes prioritaires.

Approuvé à l'unanimité

5. Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes.

La loi ALUR prévoit, sauf avis contraire des communes, le transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de communes. Monsieur le Maire précise que le SCOT déterminera le projet de territoire et propose de s'opposer à ce transfert.

Approuvé par 12 voix pour, 1 contre (M. Martel) et 2 abstentions (Mme Mille, M. Heckmann).

6. Modification des statuts du Syndicat d'électrification vauclusien.

Le syndicat a adopté la modification de ses statuts.

Approuvé à l'unanimité

7. Incorporation d'une parcelle sans maître au domaine communal.

La Préfecture a fait connaître qu'une parcelle de terrain est déclarée sans maître et peut donc être incorporée dans le domaine privé de la commune.

Approuvé à l'unanimité

8. Conclusion d'un marché public pour la construction d'un hangar municipal.

Le marché pour la construction du hangar municipal et la première phase de l'extension du cimetière s'élève à 247 133 € HT.

Approuvé à l'unanimité

9. Convention avec le Centre de Gestion de Vaucluse pour l'assistance au remplacement.

Le CDG a mis en place un service de conseil et d'assistance en matière de recrutement de contractuels.

Approuvé à l'unanimité

10. Pour information

- Liste des marchés publics conclus par délégation en 2016.
- Rapport annuel sur l'usage de la délégation de droit de préemption urbain.

POINT SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS.

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux :

- la RD 900 : les enrobés devraient être réalisés fin février et le chantier s'achever fin mars.
- parking de Lumières : reste la couche de finition et la plantation d'arbres.
- le SEV va réaliser au 1er trimestre des travaux d'enfouissement rue de la Fontaine.

Monsieur le Maire informe le Conseil que les membres du CCAS ont visité à Noël les goultois hospitalisés ou en maison de retraite.

Un accueil des nouveaux habitants de la commune est organisé le samedi 28 janvier prochain à 11 heures en salle du conseil de la mairie. Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à se joindre à cette cérémonie.

Monsieur le Maire tient à souligner la qualité du travail accompli par le personnel technique de la commune, qui rencontre des conditions météorologiques difficiles.

Conseil Municipal du 9 Mars 2017

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Michèle MICHEL, Véronique MILLE, Thierry MARTEL.

Etaient Absents : Vanessa ROSSI (donne pouvoir à Alice PHILIPPE), Alain HECKMANN (donne pouvoir à Thierry MARTEL).

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 Janvier 2017.**

Concernant la délibération 2017/2 Monsieur MARTEL conteste la formulation de la décision adoptée au titre que la subvention versée par la commune ne concerne pas la construction des logements. Monsieur le Maire précise que la subvention fait partie du plan de financement de l'opération, comme il est habituellement fait pour les opérations menées par l'opérateur vauclusien.

Approuvé par 12 voix pour, 1 abstention (Mme MILLE) et 2 oppositions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

2. **Compte de Gestion 2016 - Commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil les comptes de gestion de la commune établis par Monsieur le Receveur Municipal, Percepteur de Gordes.

Fonctionnement : Recettes 1 224 389,28 € Dépenses 879 596,97 €

Investissement : Recettes 664 367,81 € Dépenses 347 255 €

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

3. **Compte de Gestion 2016 - Pompes Funèbres**

Monsieur le Maire présente au Conseil les comptes de gestion de la régie des pompes funèbres établis par Monsieur le Receveur Municipal, Percepteur de Gordes.

Fonctionnement : Recettes 4 973 € Dépenses 2 443,80 €

Investissement : Recettes : 2 443,80 € Dépenses 0 €

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

4. **Compte de Gestion 2016 - Transports Scolaires**

Monsieur le Maire présente au Conseil les comptes de gestion de la régie des transports scolaires établis par Monsieur le Receveur Municipal, Percepteur de Gordes.

Fonctionnement : Recettes 29 142,67 € Dépenses 25 653,09 €

Investissement : Recettes 17 294,03 € Dépenses 1 708,51 €

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

5. **Compte administratif 2016 - Commune**

Monsieur Chabaud présente aux conseillers le compte administratif 2016 du budget communal et précise que celui-ci est conforme au compte de gestion établi par la Perception de Gordes.

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

6. **Compte administratif 2016 - Pompes Funèbres**

Monsieur Chabaud présente aux conseillers le compte administratif 2016 du budget des pompes funèbres et précise que celui-ci est conforme au compte de gestion établi par la Perception de Gordes.

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

7. **Compte administratif 2016 - Transports Scolaires**

Monsieur Chabaud présente aux conseillers le compte administratif 2016 du budget des transports scolaires et précise que celui-ci est conforme au compte de gestion établi par la Perception de Gordes.

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MARTEL et M. HECKMANN)

8. Convention avec le Centre de Gestion pour le renouvellement de l'assurance statutaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Centre de Gestion de Vaucluse a entamé une procédure de renégociation de son contrat d'assurance groupe selon les règles de la commande publique. La commune renouvelle sa participation à ce dispositif.

Approuvé à l'unanimité

9. Convention pour la gestion des installations sportives du collège du Calavon.

La commune de Cabrières d'Avignon a pris en charge depuis le 1er septembre 2016 la gestion des installations sportives et des espaces extérieurs du collège ; elle demande la participation des communes pour la durée du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.

Approuvé à l'unanimité

10. Convention avec le Football Club de Bonnieux pour l'utilisation

Le Football Club de Bonnieux a demandé à bénéficier des installations du stade les mercredis soirs.

Approuvé à l'unanimité

11. Coupes de bois en forêt communale.

L'ONF, qui gère la forêt communale, propose de réaliser des coupes de bois selon le plan d'aménagement forestier prévu pour 2017.

Approuvé à l'unanimité

12. Demande de subvention pour la rénovation du monument aux morts.

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Conseil Régional a mis en place un dispositif d'aide pour la restauration des monuments aux morts des communes. Il propose de solliciter cette aide.

Approuvé à l'unanimité

13. Demande de subvention pour l'opération «20 000 arbres en Vaucluse».

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Département pour les plantations du parking de Lumières et remplacement de divers végétaux endommagés.

Approuvé à l'unanimité

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS.

- Extension du Cimetière : la première partie concernant la construction des garages communaux a commencé cette semaine.

- L'équipe technique exécute de nombreux travaux en régie ; cela permet une économie importante pour nos budgets. Monsieur le Maire souhaite souligner la qualité de travail fourni et l'implication des agents. Gérard Chabaud précise les travaux réalisés par le personnel : goutte à goutte au Rond-Point des Vauttes, pose d'une clôture au parc du Grand Verger, création de dalles pour les containers à ordures.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire signale une intrusion récente à l'école, avec vol d'un extincteur, ainsi que diverses dégradations dans le village dont par exemple les arbres proches du Mas des Jeunes. Il souhaite qu'un article rappelant les règles élémentaires de civisme soit publié dans le prochain bulletin municipal ; il est encore malheureusement fréquent de constater un manque de respect des règles élémentaires du bien-vivre ensemble.

- Monsieur Martel signale que des travaux sont à faire au Moulin. Monsieur le Maire lui répond que l'APG le lui a déjà signalé et qu'il se rendra à la prochaine réunion.

- Monsieur Carrara signale la demande de pose de rampe d'accès à la Place de la Libération. Monsieur le Maire répond que la demande a été formulée et qu'elle sera gérée par le service.

Conseil Municipal du 11 Avril 2017

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Michèle MICHEL, Thierry MARTEL, Véronique MILLE.

Etaient Absents : Nathalie CLOCHARD (pouvoir à Mme Pascal), Vanessa ROSSI, Alain HECKMANN (pouvoir à M. Martel)

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 Mars 2017.**

Approuvé à l'unanimité

2. **Attribution d'un logement communal aux écoles.**

Attribution d'un logement T4 des écoles vacant depuis le 31 mars.

Approuvé à l'unanimité

3. **Attribution au Département de Vaucluse du solde du Syndicat intercommunal pour le transport scolaire des établissements de l'Isle sur la Sorgue et du Thor.**

Suite à la dissolution du Syndicat, les comptes de celui-ci présentent un solde excédentaire de 16.041,10€.

Approuvé à l'unanimité

4. **Convention avec l'opérateur Free pour l'implantation d'un pylône relais.**

L'opérateur Free souhaite installer un pylône relais de téléphonie mobile sur le site de l'Ubac.

Approuvé à l'unanimité

5. **Convention avec le CAUE pour une étude paysagère de plantations.**

Le CAUE peut aider la commune pour la réalisation d'un projet de plantations au hameau de Lumières, et la demande de subvention auprès du Département.

Approuvé à l'unanimité

6. **Modification du Plan Local d'Urbanisme.**

Monsieur le Maire présente les modifications du PLU telles qu'elles ressortent des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique.

Approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)

7. **Indemnités des élus.**

La Préfecture demande une nouvelle délibération suite aux modifications des indices de la fonction publique.

Approuvé à l'unanimité

8. **Demande de subvention au titre de la D.E.T.R.**

Monsieur le Maire propose une demande de subvention d'état d'un montant de 59 967 € pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public.

Approuvé à l'unanimité

9. **Demande de subvention au titre du F.R.A.T.**

Monsieur le Maire propose une demande de subvention à la région d'un montant de 59 967 € pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public.

Approuvé à l'unanimité

10. **Affectation des résultats 2016.**

Monsieur le Maire propose d'affecter aux budgets 2017 les résultats des comptes administratifs.

Approuvé à l'unanimité

11. **Impositions directes**

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux des taxes.

Approuvé à l'unanimité

12. Subvention aux associations

Monsieur le Maire évoque les demandes de subventions présentées par les associations au titre de l'année 2017 et présente les propositions d'attributions pour un montant total de 48 508 €.

Approuvé à l'unanimité

13. Budget Primitif 2017 - Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget primitif de la commune.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 184 129 € et présente un excédent de 174 222€.

Monsieur le Maire souligne la baisse des dotations de l'Etat, qui sont passées de 208.000 € en 2013 à 91.000 € en 2017.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 397 418.10 €.

Approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions (M. Heckmann, M. Martel)

14. Budget Primitif 2017 – Pompes Funèbres

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget primitif des Pompes Funèbres.

La section d'exploitation s'équilibre à 14 897.05 € et présente un excédent de 11 857,05 €.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 23 897,10 €.

Approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions (M. Heckmann, M. Martel)

15. Budget Primitif 2017 – Transports Scolaires

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget primitif des Transports Scolaires.

La section d'exploitation s'équilibre à 27 035,17 € et présente un excédent de 15 926, 66 €.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 94 608,68 €.

Approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions (M. Heckmann, M. Martel)

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis fin 2017 l'usage de désherbant est strictement interdit par les communes. La mise en place de désherbage thermique est à l'étude, mais le retour d'expérience met en évidence un temps de travail beaucoup plus long. Les herbes folles risquent donc d'apparaître dans le village et Monsieur le Maire demande aux conseillers, le cas échéant, d'expliquer aux habitants ce qu'il en est.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi NOTRE permet aux communes de moins de 1500 habitants de supprimer leur centre communal d'action sociale au profit d'une commission d'action sociale, qui devra gagner en efficacité. La réflexion est engagée avec les membres du CCAS pour opter pour cette solution et supprimer en fin d'année le budget annexe du CCAS.

Les permanences à Goult

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.C.A.S

Sur rendez-vous, avec Madame Michèle DIDIER à la Maison Domitia bureau du rez-de-chaussée, contactez le secrétariat de mairie.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@fedes84.admr.org).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »
tél. : 06 09 500 300.

L'accueil occasionnel pour les tout-petits !

C'est possible dans les structures de la Petite Enfance de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL). Quel parent n'a pas un jour eu besoin de faire garder son enfant, quelques heures, une journée, quelques jours, mais de façon ponctuelle ? Pour améliorer le service public et mieux répondre

aux demandes des familles, la CCPAL a décidé de développer au sein de ses structures petite enfance du territoire l'accueil occasionnel pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans. Si vous êtes intéressés merci de prendre contact avec les multi-accueils du territoire de la CCPAL. La liste et les numéros de téléphone sont accessibles sur le site de la CCPAL- Rubrique Vie pratique/Petite Enfance - www.paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

Un défibrillateur sur notre commune

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) va être installé à la salle des Fêtes. Le lieu a été choisi car il est au centre de plusieurs bâtiments qui reçoivent du public : le 3^{ème} âge, le mas des Jeunes, l'école, la mairie. Cet appareil pourra être utilisé facilement pour venir en aide à une personne victime d'un arrêt cardiaque. Une information sera donnée aux responsables d'associations qui utilisent régulièrement ces locaux. ■



Le conseil municipal des jeunes

Opération sécurité routière

Le mercredi 29 mars les enfants du conseil municipal des jeunes ont réalisé une opération de sensibilisation à la vitesse en direction des automobilistes. L'opération s'est déroulée à Lumières avec l'aide de la gendarmerie de Gordes. Les conducteurs étaient arrêtés après être passés devant le radar pédagogique qui affichait leur vitesse à l'entrée du hameau ; ils recevaient de la part des enfants dessins et bonbons. Après le moment de surprise devant cette forme de «contrôle» les automobilistes reprenaient leur chemin, en disant leurs encouragements au CMJ. ■



Au grand verger

Les employés communaux ont installé une clôture au grand verger. Cet espace dédié aux jeux et à la détente, accueille bien souvent nos jeunes enfants qui profitent des nombreuses structures de loisirs installées et pratiquent bien souvent des parties de football. Cette mise en sécurité permettra de délimiter visuellement le terrain avec le chemin des Coustas.

Alice PHILIPPE, conseillère municipale, tient à remercier la municipalité pour la réalisation de cet aménagement, au nom de tous les parents

de l'école et de tous les jeunes parents utilisateurs de cet espace de jeu maintenant sécurisé. ■



Les travaux

Les travaux réalisés par le Conseil départemental sur la départementale 900 sont dans la dernière phase. Après la mise en place des enrobés et de la signalétique horizontale, les protections latérales vont être installées. Dans le cadre de ces aménagements, l'accès à la gare de Lumières a été élargi et sécurisé.

L'aménagement paysager et les plantations du parking de Lumières seront effectués à l'automne ; le parking pourra cependant être utilisé dès que la couche de finition sera placée. Une zone bleue sera mise en place devant la pharmacie. Le stationnement toujours important dans ce secteur sera ainsi facilité dans l'intérêt de tous. ■

photos : Vincent BRIEUNE



Garage municipal

La construction du garage municipal et l'extension du cimetière ont commencé le mois dernier. Les travaux devraient durer six mois.

L'accès nord du cimetière par l'Allée du Souvenir sera donc, pour les raisons de sécurité, perturbée pendant la durée du chantier. ■

photo : Vincent BRIEUNE

L'arbre de Coucoune

Dans le cadre des nouveaux aménagements prévus sur une partie du boudodrome, un arbre sculpté par notre artiste local, Coucoune, a dû être déplacé. En effet, cette réalisation a déménagé afin de laisser place aux futures constructions. Elle a tout naturellement retrouvé une place quelques mètres plus loin : sur la petite aire de pique-nique de la rue de la Fontaine. Une animation autour de cette oeuvre est prévue vers l'automne. ■

photo : Coucoune



Des écoliers et des livres



Le mardi 28 mars, la médiathèque municipale a eu le plaisir de recevoir la classe des CP/CE1 de l'école primaire. Les élèves ont pu se rendre compte des nombreux ouvrages disponibles dans la section jeunesse. Cette petite séance de pédagogie a été l'occasion d'un échange fort intéressant entre les professionnels de la structure et les futurs lecteurs et lectrices de notre commune. En effet, les bénévoles et les élèves se sont amusés au moyen d'un petit jeu fort intéressant portant sur le vocabulaire présent dans une bibliothèque. Un grand merci aux bénévoles de la médiathèque pour leur participation à cette animation. ■

Une conférence

La médiathèque a accueilli Madame Sylvie VIAUT samedi 08 avril afin de présenter une conférence intitulée « Teresita, une vie chez les Indiens Puruhaes en Equateur ». Cette conférence a permis de faire découvrir au public la vie des communautés indiennes sur les hauts plateaux

andins de l'Equateur. Agrémenté d'une projection de photographies, le public a écouté avec attention l'exposé de Sylvie VIAUT sur les actions entreprises par une religieuse du nom de Teresita en faveur du peuple indien.

Mais qui est donc Teresita ? Née dans les Landes en 1924, Teresita appartient à la congrégation des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul. Inspirée par les grandes figures de la théologie de la libération, elle met en place dès 1984 une mission indienne à Flores, en pleine Cordillère des Andes. Elle ouvre un centre de formation, des jardins d'enfants, un service de santé, un accompagnement aux vieillards abandonnés. Surtout, elle permet à la jeune génération indienne d'évoluer intellectuellement et donc socialement pour le bien de leur communauté. Cette conférence a capté l'attention d'une bonne vingtaine de personnes et la séance des questions et réponses a été très animée et instructive.

Un petit pot de clôture a été offert aux participants afin de désaltérer les gorges asséchées par tant d'échanges sur le sujet. ■



Les nouveautés en section adultes

Mâcher la poussière - d'Oscar Coop-Phane
Romain Gary s'en va-t-en guerre - de Laurent Seksik
L'amant noir - d'Etienne de Montety
Tout ce dont on rêvait - de François Roux
Les furies - de Laurent Groff
Des hommes sans femmes - de Haruki Murakami
Valet de pique - de Carol Oates
Costa Brava - d'Eric Neuhoft
La valse des arbres et du ciel - de Guenassia
A cause de la vie - de Véronique Ovaldé
La danse de l'araignée - de Alcoba Laura

Le pouvoir au féminin - d'Elisabeth Badinter
La terre qui les sépare - de Hisham Matar
Votre cerveau - de Michel Cymes
Voyage d'hiver - de Jaume Cabré
La veille de presque tout - de Victor Del Arbol
Encore un instant - de Claude Sarraute
L'amie prodigieuse (Tome 3) - de Elena Ferrante
Quarante ans - de Marc Lambron
Colette et les siennes - de Dominique Bona
Le tour du monde du roi Zibelin - de JC Ruffin
Chronique d'une fin de règne - de Patrick Rambaud
Tuer le cancer - de Patrizia Paterlini-Bréchet
Géopolitique du moustique - de Erik Orsenna
La vie ne danse qu'un instant - de Theresa Révay
De sang et de lumière - de Laurent Gaudé

La pastorale

L'année 2016 s'est achevée par notre traditionnelle pastorale à la salle des fêtes le soir du 24 décembre. Cette animation permet de se retrouver afin de partager un joli moment de convivialité. Grande nouveauté pour cette édition, la petite troupe s'est enrichie de nouvelles recrues qui ont apporté une certaine bonne humeur dans l'interprétation de leurs rôles et des chants. Toujours aussi fidèle, le public a su rendre hommage à toute la troupe de bénévoles par de chaleureux applaudissements. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement à divertir le public en cette soirée du réveillon de Noël. ■



Fête de la Saint Vincent



se déroule sur un week-end (réparti entre Goult et Gordes) et a commencé par sur notre commune par une procession.

On comptait la présence d'officiels comme Monsieur le maire de Goult, Didier Perello, du Président du Conseil Départemental, Monsieur Maurice Chabert, et du député Monsieur Julien Aubert. Après le défilé et une bénédiction à l'église du village, tout ce petit monde s'est retrouvé au foyer du troisième âge afin d'assister à une séance de dégustation de quelques cépages. L'animation s'est achevée à la salle des fêtes où un délicieux repas attendait de nombreux convives. ■

Samedi 21 janvier notre village a eu le plaisir de recevoir le comité des vignerons de Gordes afin de célébrer la Saint Vincent. Cette fête

Le repas du CCAS

Mardi 14 février, la municipalité a cordialement invité tous les goultois et goultoises de plus de 65 ans à la salle des fêtes. Pour cette journée dédiée aux valentins et valentines, quoi de plus normal que d'offrir un sympathique repas agrémenté d'une animation musicale.

En effet, en présence de Monsieur le maire et des bénévoles du comité d'action sociale, le public a pu profiter des talents culinaires du traiteur «Le Puit Fleuris». Un animateur bien connu des participants, anciennement musicien du très célèbre orchestre Jean-Pierre Guiand, a su mettre une belle ambiance grâce à la qualité de ses interprétations. ■



Animation du Pasquié



Ce samedi 10 mars, était proposé à la salle des fêtes à Goult, un après-midi jeux en famille. Organisée en partenariat par Jeux Jubil et Lou Pasquié, cette manifestation aurait pu recevoir un

public plus important par rapport aux efforts fournis. Cependant, la journée était agrémentée d'un beau soleil incitant très certainement les promenades en plein air. De nombreux jeux de société, des jeux géants, des coins «petite enfance» étaient disposés dans la salle des fêtes et attendaient les familles pour faire vivre ces mondes ludiques et imaginaires. Une vingtaine de personnes parents et enfants ont joué, ri et passé d'agréables moments autour du JEU.

Nous restons sur une note positive en imaginant les sourires des participants, qui donne encore et encore l'envie de recommencer ce type de manifestations. Si vous avez des remarques à apporter, n'hésitez pas à contacter le centre social Lou Pasquié à loupasquie.vielocale@gmail.com ■

L'équipe du centre Lou Pasquié

La veillée provençale

La grande veillée provençale de l'association des Gais Lurons a réuni un nombre important de personnes à la salle des fêtes du village. Pour cette édition 2017, les bénévoles du club du troisième âge n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'offrir au public un spectacle de qualité. La soirée fut bercée de scénettes, de chants et d'histoires plus drôles les unes des autres. Ce spectacle permet aux amateurs de la langue de Mistral de se remémorer des souvenirs d'une époque où l'on prenait le temps de vivre. Un grand merci à l'association des Gais Lurons pour cette parenthèse artistique régionale. ■

photo : les gais lurons



Théâtre à la salle des Fêtes



L'atelier théâtre de Goult nous a présenté le samedi 25 mars la pièce « Cent culottes et sans papiers » de Sylvain Levey. Une classe

d'enfants nous parle du temps passé au gré d'objets oubliés, des souvenirs de la communale de l'après-guerre au collège d'aujourd'hui, des sans culottes aux sans papiers. Toutes ces petites chroniques nous racontent une histoire de France et cette histoire représente le miroir de notre société. Le fronton de l'école arborant « Liberté-Egalité-Fraternité » est ébranlé... mais il résiste.

La mise en scène de Serge Néri est ludique. La troupe des 14 comédiens, composée de deux garçons et douze filles représentant l'Intercommunalité du Pays d'Apt, amerveilleusement joué. Un grand bravo à tous. ■

Le jumelage ↗

Anniversaire des 30 ans !

En ce week-end du 1^{er} mai, nous allons à Gueberschwihr fêter le 30^{ème} anniversaire du jumelage. Nous partons le vendredi avec le car vers 8 heures, nous sommes 45 personnes et d'autres goultos nous ont rejoints en train ou en voiture. Le voyage s'est très bien déroulé et nous sommes arrivés vers les 18 heures en Alsace. Une réception d'accueil nous attendait dans la cour de la mairie avec du vin d'alsace et du kouglof, puis il y a eu la répartition dans les familles.

Samedi, départ en bus vers Hartmannswillerkopf : un mémorial de la guerre 14/18. Puis nous avons déjeuné dans une ferme auberge où nous avons pu déguster un succulent repas alsacien. L'après-midi, visite du parc de Wesserling puis retour à Gueberschwihr où le soir nous avons eu droit à un repas agrémenté d'une animation à la salle des fêtes.

Dimanche, messe au couvent Saint Marc puis apéritif sur place, l'après-midi défilé dans le village puis inauguration du moulin de Goult au centre de Gueberschwihr réalisé par Guy Voirin. Le soir, le repas de gala nous a été servi dans la magnifique salle des fêtes de Rouffach avec discours et échange de cadeaux, ce fut une très belle soirée !

Le lundi, départ pour Goult vers les 9 heures, nous avons passé un excellent séjour et nous avons profité d'un temps magnifique. Le Rio Calaho Country avait fait le déplacement, les amateurs de country ont animé les soirées et ont été enchantés de l'accueil de leurs correspondants ! ■

Article : Monique FARGET – photos : Gérard CHABAUD



Comédie musicale chez les Gais Lurons

Dimanche 02 avril, les retraités de Goult ont invité le groupe «Canto Durenço» qui est venu présenter «l'histoire de la Petite Marie». A travers plus de 25 chansons en français et en provençal, le public a vécu les péripéties de la vie d'une jeune fille ayant quitté ses Alpes natales pour aller travailler dans la plaine de la Durance dans les années 40. L'assistance a pu profiter d'un bel après-midi récréatif à la salle des fêtes. ■

Article et photo : Les Gais Lurons



Judo Club Goultois : en route pour les Championnats d'Europe !

Notre Charlotte nous comble de bonheur ! Après le Jujitsu Grand Slam Paris Open, le 30 avril dernier, où elle termine deuxième, Charlotte PULAI, qui fréquente notre Club depuis plusieurs années, va s'envoler vers Banja Luka en Bosnie-Herzégovine pour aller défendre les couleurs de la France, aux Championnats d'Europe.

Elle a en effet, été sélectionnée par les autorités de la Fédération Française de Judo-Jujitsu, où elle s'entraîne aussi régulièrement à l'INSEP, et va intégrer l'équipe de France qui va nous représenter lors de ce championnat, les 3 et 4 juin.

Prolongement naturel de la pratique du Judo, le Jujitsu est un art basé sur la défense, qui exclut le risque, mais nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. Le Jujitsu est une méthode de défense fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire. Utilisé par les samouraïs lors des combats à mains nues, le Jujitsu a été conservé par les milieux militaires et policiers. Étroitement lié au Judo d'un point de vue historique, il est aujourd'hui également un sport à part entière.

Spectaculaire et efficace, la pratique du Jujitsu, qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression. Charlotte

fait la fierté de tous nos judokas et les stimule tout au long de l'année.

Le 10 juin, vous pourrez venir les voir sur la place du village où ils vous feront une démonstration de leur savoir-faire sur un petit air de musique. Le Club d'Aïkido se joindra à nous pour vous faire également une démonstration de leur art, qui se pratique également dans le dojo communal. Ce jour-là, les enfants se verront remettre leurs nouvelles ceintures, gage de leur progression.

Le Club reprendra ses activités en septembre prochain, nous vous attendons nombreux au spectacle et à la rentrée. ■

article et photo : l'association



Association pour la sauvegarde et la restauration de l'église de Goult

Le retable de la chapelle Sainte Marguerite est parti pour sa restauration depuis 18 mois. Cette « mise en scène du sacré » au-dessus de l'autel représente « Saint Denis portant son chef, Saint Véran, sainte Marguerite d'Antioche tenant le dragon en laisse ». L'œuvre présentait un encrassement important avec de nombreux soulèvements, la perte d'adhérence entre la couche picturale et le support était généralisée, le vernis légèrement jauni et des lacunes de toile apparaissaient le long du bord inférieur.

En fin de restauration les vêtements des personnages ont retrouvé le miracle de la couleur et le détail méticuleux des fines dentelles. Cette œuvre anonyme du XVII^{ème} siècle de l'église de Goult a pu rivaliser avec une peinture plus célèbre puisque Thierry Martel vient de terminer la restauration du tableau du Martyre de Saint Paul attribué à THEODOR BOYERMANS : cette œuvre est destinée à reprendre place dans l'église de la Madeleine d'Aix en Provence. La restauration des

deux reliquaires Saint Véran et Saint Denis, bustes en bois polychrome et doré, s'achève aussi. On prévoit leur scellement suivant le même principe appliqué à toutes les statues de l'église et élaboré en 2001 par Jean Claude Theyssere. C'est au mois de juillet que la chapelle Sainte Marguerite retrouvera son appareil. L'assemblée générale de l'association est prévue pour la même période : le bureau doit se renouveler entièrement ; comme d'habitude il est fait appel à des candidatures, les bonnes volontés peuvent se manifester à la maison de village et au secrétariat de la mairie. ■

Article : Marcelle NIVIERE – photo : Thierry MARTEL



Société de chasse La Tosca

La saison de chasse est terminée et pourtant de nombreux sangliers se trouvent encore dans nos plaines, plus de 150 sangliers abattus sur la commune de Goult et 12000 en Vaucluse. Il va falloir être très vigilant. Absents des massifs boisés pour cause de pénurie de glands et de très grande sécheresse, les sangliers ont été amenés à se concentrer dans des secteurs de plaine au plus près des cultures et des habitations. Oui, nous avons chassé dans les réserves à la demande de la fédération pour pouvoir déloger et abattre les sangliers. Alors, s'il vous plaît, soyons tous diplomates et compréhensifs, même si cette situation ne plaît pas à tout le monde.

Le sanglier en plaine c'est :

- des dommages aux biens des particuliers (piscines, terrasse, jardins dévastés),
- des collisions avec des dommages matériels évidents et malheureusement plus encore,
- des clôtures de protection agricole à payer, à



poser, et à entretenir.

Et bien sûr, des dégâts agricoles que les chasseurs devront payer, oui les chasseurs ! Pour la campagne 2015/2016 dans le Vaucluse, la fédération des chasseurs a remboursé aux agriculteurs la somme de 130 000€ de dégâts.

Le 19, 20, 21 avril, nous avons organisé comme toutes les années un comptage nocturne sur un circuit de 33 km, bien défini à bord d'un véhicule banalisé. Les données recueillies sur le terrain permettent de faire des ensemencements (sainfoin, luzerne) pour les lièvres et le point sur les espèces à prélever et en quelle quantité pour la prochaine saison de chasse. Ces comptages sont notamment l'occasion d'estimer l'évolution des effectifs reproducteurs à la sortie de l'hiver. Courant du mois d'août, nous allons à nouveau refaire un comptage sur le même parcours. Lors de la fête de la bodega le 13 juillet, la société de chasse aura le plaisir de faire une paëlla, alors nous vous attendons nombreux ! ■

Article : Le Président de la société - Patrick ROSSI

Le Rio Calaho Country aux U.S.A.

Plusieurs membres du club sont partis pour une immersion totale dans l'ouest américain pendant plus de 10 jours. Un voyage inoubliable tant au niveau émotions, paysages que rencontres. Près de 4.000 kms ont été parcourus en bus. De Los Angeles à Pioneertown, nous avons été plongés dans la réalité des hauts lieux de tournages cinématographiques des années 40 et 50.

La visite du Grand Canyon, en empruntant la mythique Route 66, nous a ébloui par ses roches aux couleurs changeantes selon la position du soleil, Monument Valley dont le site fait partie de la réserve des indiens Navajo, lieu mythique du cinéma. Le barrage de Glen Canyon, construit entre 1957 et 1964 qui donna naissance au lac Powell, d'une superficie de 405 000 hectares, long de 320 kilomètres et profond de 170 mètres, il a fallu 17 années pour le remplir ! Le ranch d'Antimony, situé dans de vastes plaines qui furent foulées par les pionniers Mormons.

Notre avant dernière étape, la Vallée de la Mort, le plus chaud, le plus sec et le plus bas des déserts, un désert superlatif où une terrible tempête de sable s'est invitée sur notre parcours. San Francisco, la ville la plus européenne des Etats-Unis qui a pris son essor lors de la ruée vers l'or. Les

soirées se succédaient dans une ambiance country et cowboy. Pour ceux qui n'ont pas pu partir, ils ont pu suivre notre voyage grâce aux photos envoyées mais avec le sentiment que nous allions envoyer un message : ne comptez pas sur nous pour revenir, on a jeté nos billets de retour !

Le Rio a réalisé son rêve : s'immerger pour quelques jours dans ce que l'on a appelé le nouveau monde, berceau de la musique country où des rencontres, des paysages et des êtres exceptionnels nous ont permis de vivre une expérience hors du commun. ■

article et photos : Michèle MICHEL



Du jeu dans les roues

Le groupe de tricot de Goult connaît un vif succès, il accueille maintenant 11 personnes. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale des projets sont mis en place, comme la confection de robes de Barbie qui seront vendues pour le Téléthon.

En partenariat avec l'association « Espoir pour un enfant » ce groupe participera au défi de l'écharpe la plus longue (il s'agit de tricoter des écharpes de 1 mètre sur 25 cm, qui assemblées entre elles donneront une écharpe de 68 km).

Vous pouvez participer à ce défi en tricotant des écharpes chez vous, mais attention, il faut bien respecter les dimensions. Ces dames seront

heureuses de vous accueillir tous les vendredis après midi de 14 heures à 17 heures à la Salle Domitia, (inscription gratuite) au 06.09.500.300. ■

article et photo : Mireille KARMERE



Club des Loisirs

Dans ce bulletin municipal, le club des loisirs souhaite rendre un dernier hommage à notre membre et amie Christiane Tanneur. Christiane a été un membre très actif pendant de très nombreuses années au sein de notre association. Elle a occupé les postes de présidente, vice-présidente, secrétaire adjointe.



Elle a beaucoup contribué à la vie de notre village en s'occupant notamment de la fête votive, la fête de la musique, du Noël des enfants de l'école qui lui tenait tant à cœur. Elle a également participé pendant de nombreuses années à la pastorale des goultois. Son enthousiasme, sa bonne humeur, sa joie de vivre, ainsi que ses éclats de rire étaient appréciés de tous. Adesias Christiane, tu vas nous manquer. ■

article et photo : Sabine CENCIARELLI

Anciens combattants de Goult

La commémoration de la journée du souvenir de la déportation s'est déroulée le jeudi 27 avril à 18 heures. Monsieur Perello a lu un discours en souvenir de nos anciens disparus avec la présence de Monsieur Chabert et Monsieur Martin.

La victoire du 8 mai 1945 a réuni sur la place du monument aux morts, la participation de sept drapeaux et une centaine de personnes. Monsieur le maire, Didier Perello et Monsieur Gérard Martin, président des anciens combattants ont remis les médailles AFN et Algérie à Monsieur Icard André et Monsieur Picca André. La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes avec une vidéo composée par « une idée dans l'air » et concernant les élèves de la classe de Madame Chabert pour un travail sur le souvenir et la mémoire.

L'assistance a manifesté sa sympathie par de chaleureux applaudissements. Les membres de l'association ont conclu cette rencontre par un repas au restaurant « la fleur de sel » aux Beaumettes.



Les anciens combattants, résistants, victimes de guerre, déportés et leurs familles et amis sont dans la peine. Gilbert Rossi a été inhumé le 20 mars 2017 en l'église de Goult. Les goultois et goultoises étaient nombreux lors de la cérémonie en soutien à sa famille. Ils lui ont porté un hommage par leur présence et leur recueillement.



Didier Perello et Gérard Martin, se sont exprimés en retraçant sa vie familiale, professionnelle et ses engagements et dévouements pour les autres et dans les associations, particulièrement à Goult et sur le canton.

Né en 1939 à Apt, il a défendu la France avec honneur. Titulaire de la croix du combattant, de la médaille de la guerre d'Algérie, de la commémorative AFN et du titre de reconnaissance de la nation. Gérard Martin lui a remis à titre posthume, par décision exceptionnelle, la médaille de bronze de l'union fédérale française « René Cassin ».

Gilbert, tu étais un homme juste, tu restes près de nous.

« On est de son enfance comme on est d'un pays » Saint Exupéry. ■

article et photos : le bureau de l'association

...l'ADMR...

Prochaine campagne de veille estivale

Une nouvelle opération de visites au domicile des personnes accompagnées par l'ADMR débutera le 17 juillet prochain. Nous vous rappelons que ce dispositif vise à faire connaître nos valeurs de solidarité et de lien social sur nos territoires d'intervention à des personnes issues de la société civile, ponctuellement disponibles, et à leur proposer de réaliser des rencontres conviviales en direction des personnes qui nous accordent leur confiance.

L'objet est bien de passer un moment convivial, non professionnel, et de prendre un temps d'écoute attentive et bienveillante. Cette



Pour les aider à bien vivre chez eux,
sortez de chez vous!

onzième action se prolongera jusqu'à la fin du mois de septembre. Si vous désirez participer à cette opération en tant que bénévole, prenez contact avec notre association ADMR de Goult – Roussillon en téléphonant au 04 90 72 60 95 ■

www.admr84.fr 

...L'Association Patrimoine de Goult...

L'Association Patrimoine de Goult a tenu son assemblée générale pour l'exercice 2016 au mois de mars. Cette année, les bénévoles de l'Association poursuivront les ouvertures et visites du moulin de Jérusalem : les dates seront affichées à la Médiathèque.

Le moulin a toujours beaucoup de succès mais après 20 ans de restauration sa toiture a souffert des intempéries. L'entreprise de Reillane qui a réalisé les ailes et la mise en place du mécanisme et du toit du moulin a été contactée et a fourni un devis que nous avons transmis à la Mairie. Monsieur le Maire, présent à notre assemblée générale a fait part de la volonté de la municipalité de réaliser ces travaux de remise en état. Notre association A.P.G. participera financièrement en renonçant à sa subvention 2017. Les goultois(es) peuvent participer à la mise en valeur du moulin en venant faire ou refaire une visite de ce bâtiment du

patrimoine rural, et en invitant amis ou locataires saisonniers à faire de même : l'achat de la plaquette descriptive du moulin pour 2€ sera une aide modeste mais appréciée.

Journées du petit patrimoine de pays et des moulins des 17 et 18 juin

Ouvertures du moulin et de la chapelle de Saint-Véran 10h-12h30 et 14h- 17h30. Nous rappelons que vous pouvez organiser un pique-nique sur le site de la chapelle (table/banc et point d'eau).

Journées européennes du patrimoine des 16 et 17 septembre

Même chose, les autres animations n'ont pas encore été définies. Une journée d'animation est envisagée en août sur le site de la chapelle de Saint-Véran (route de Lacoste, suivre le fléchage), date à confirmer. D'autres réalisations sont en cours : compléter l'affichage au moulin avec le renouvellement de certains panonceaux, poser une goulotte à la fontaine de la Ferraille pour remplacer le tuyau volé entre la noria et les lavoirs et restaurer l'inscription sur l'enduit. ■

Le bureau de l'A.P.G.

...un vent nouveau souffle rue du Cheval Blanc

Après vingt ans passés à la tête de la « Bartavelle », Régine et Gérard LEFEVRE, ont remis leur établissement depuis le 1er avril à Sylvie et Emmanuel CHAMPION, un couple de professionnels de la région. Nous leur souhaitons la bienvenue en tant que nouveaux goultois, ainsi que tous nos vœux de réussite. ■

Spécial résultats de l'élection présidentielle 2017

Résultats de la commune au 1^{er} tour

	Nombre	% Votants
Inscrits	937	
Abstentions	119	
Votants	818	
Blancs	15	1.83
Nuls	1	0.12
Exprimés	802	98.04
	Voix	% Exprimés
M. François FILLON	194	24.19
M. Emmanuel MACRON	189	23.57
Mme Marine LE PEN	173	21.57
M. Jean-Luc MELENCHON	142	17.71
M. Benoît HAMON	47	5.86
M. Nicolas DUPONT AIGNAN	34	4.24
M. Philippe POUTOU	9	1.12
M. Jean LASSALLE	8	1.00
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0.37
M. François ASSELINEAU	2	0.25
M. Jacques CHEMINADE	1	0.12

Résultats de la commune au 2nd tour

	Nombre	% Votants
Inscrits	938	
Abstentions	170	
Votants	768	
Blancs	73	9.51
Nuls	23	2.99
Exprimés	672	87.50
	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	426	63.39
Mme Marine LE PEN	246	36.61

Une psychologue à Goult

Catherine Brix-Julienne, Psychothérapeute depuis 20 ans, diplômée en psychologie clinique pour adultes et enfants ouvre un cabinet à Goult, propose des thérapies destinées à retrouver un mieux-être dans des situations douloureuses. Une formation spécifique en psychologie de l'enfant et l'adolescent,

permet également de mieux intervenir face aux problématiques d'isolement, de harcèlement à l'école, de troubles de confiance en soi. Des médiations familiales sont également proposées afin de rétablir des relations plus harmonieuses entre parents et enfants. Les thérapies se déroulent au travers d'un dialogue permanent. Pour plus d'informations, tél. : 06 30 78 31 26. ■

www.brix-juliennecatherine84.fr 

Sapeurs-Pompiers de Vaucluse

Le «non urgent» n'est plus totalement gratuit...

Selon la réglementation, les missions de service public gratuites des sapeurs-pompiers sont : les incendies, le secours d'urgence aux personnes, les accidents de la circulation, les risques naturels (inondation, feux de forêt...), les risques industriels (chimique), la protection des personnes, des biens et de l'environnement si risques avérés immédiats.

Pour toute autre mission, les pompiers n'ont aucune obligation d'intervenir !

Afin de recentrer l'activité des sapeurs-pompiers sur les missions prioritaires qui sont les leurs, certaines interventions non urgentes occasionneront donc une participation aux frais à compter du 1^{er} mars 2017. Pour plus d'informations : SDIS 84 - groupement des Opérations - esplanade de l'Armée d'Afrique - 84018 AVIGNON Cedex 1 - Tél. : 04 90 81 18 18. ■

www.sdis84.fr 



INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

Les enfants n'ayant jamais été scolarisés à Goult doivent s'inscrire en Mairie.

Les parents devront fournir :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Les enfants domiciliés hors de Goult (sauf Les Beaumettes) : se renseigner en mairie.

GARDERIE

La Municipalité de Goult organise une garderie le matin à partir de 7 h 45 pour les enfants scolarisés dont les deux parents travaillent.

Prix : 45€ par enfant par trimestre

Inscription : à la mairie

Pièces à fournir : attestation d'assurance responsabilité civile.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

L'accueil périscolaire est proposé par le Centre Lou Pasquié de Roussillon. Elle accueille les enfants après l'école dans des locaux de la commune de Goult de 16h30 à 18h30.

Elle assure aussi des animations pour les enfants les mercredis et les vacances scolaires sous forme de centre aéré au centre Lou Pasquié de Roussillon ou au Mas des jeunes à Goult (voir modalités d'inscription auprès de ce centre au 04 90 05 71 04).

CANTINE

Les inscriptions pour la cantine scolaire se font en début d'année scolaire (des formulaires sont distribués par les instituteurs).

Prix : 29 € le carnet de 10 tickets à ce jour.

Vente de tickets : le mardi et jeudi matin à la cantine.

AIDE POUR CANTINE

La mairie peut apporter une aide au paiement des tickets suivant les revenus de la famille.

Pièces à fournir : notification de la CAF (récente)
- avis d'imposition - livret de famille.

CAR SCOLAIRE ECOLE COMMUNALE

Prix : 60 € / enfant par an

Inscription : en mairie

Pièces à fournir : 1 photo de l'enfant et un justificatif de domicile.

POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE D'APT

Inscription : Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

Horaires : du Lundi au Jeudi de 8h30-12h et 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h30 à 12h

Téléphone : 04.90.04.49.70

POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DE COUSTELLET - CAVAILLON ET ISLE SUR LA SORGUE

Inscription : GARE ROUTIERE APT - 286 avenue de la Libération 84400 Apt - Téléphone : 04.90.74.20.21

AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil général accorde des aides aux familles en fonction des revenus. Pour plus d'informations contacter le secrétariat de la Mairie. ■

Liste des assistantes maternelles agréées de la commune de Goult

BOSQUET Lucie

658 route de Lumières 84220 GOULT

Tél. : 04 90 72 27 54

CARRETERO Alexandra

65 chemin de la billiote 84220 GOULT

Tél. : 06 21 52 67 76

RUIZ Nancy

130 chemin des bastides 84220 GOULT

Tél. : 06 45 15 02 02

Environnement ↗

Et si l'on jardinait sans polluer ?

Ça coule de source !

À l'horizon 2019, vous n'aurez plus le droit d'utiliser des pesticides chimiques dans votre jardin. Les techniques pour jardiner sans polluer existent et fonctionnent !

L'utilisation des produits phytosanitaires est devenue une véritable question de santé publique. Les pesticides peuvent entraîner des intoxications aiguës ou chroniques. Par exemple: affections dermatologiques et respiratoires, problèmes digestifs et neuromusculaires, augmentation des risques de certains cancers, de certaines maladies neurologiques (Parkinson) et d'infertilité.

Les désherbants appliqués sur des surfaces imperméabilisées sont massivement entraînés, dès les premières pluies vers les cours d'eau. En 2007, 91 % des rivières et 59 % des nappes phréatiques étaient contaminées par les pesticides.

Les pesticides affectent l'ensemble de la faune et de la flore. Les insectes et en particulier les auxiliaires, comme les abeilles, sont les plus touchés. C'est donc tout l'équilibre naturel qui est bousculé.

Pour supprimer l'utilisation des pesticides dans le jardin et aux abords de la maison et retrouver un environnement équilibré et préservé :

- j'utilise le paillage, le compost, les engrais verts, le désherbage mécanique et les traitements biologiques,
- je favorise la présence des auxiliaires et privilégie des plants résistants adaptés au Luberon,
- je m'adresse au vendeur-conseil d'une jardinerie signataire de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! »,
- je télécharge les documents d'information sur www.parcduluberon.fr/filtres/ecologie/lon-jardina-polluer/.

Le Parc naturel régional du Luberon mobilise 15 jardinerie pour mettre à disposition des solutions sans pesticides pour jardiner sans polluer !

En effet, 15 enseignes du territoire ont signé avec le Parc une charte visant à promouvoir auprès de leur clientèle des solutions sans pesticides et à distribuer de la documentation répondant aux problématiques des particuliers. ■

Service Écologie urbaine

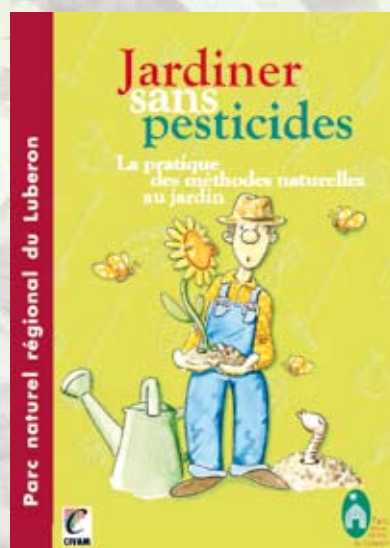
nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Maison du Parc - 60 place Jean-Jaurès, - BP 122, 84400 Apt Cedex
tél. : 04 90 04 42 00

source : www.parcduluberon.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 45 % des Français ont un jardin ou un potager pour le plaisir du contact avec la nature. Mais nombreux sont ceux qui utilisent des pesticides (désherbants, insecticides, fongicides) sans en connaître les risques.
- 63 700 tonnes par an : la France est le 1er consommateur de pesticides en Europe, le 4e au niveau mondial.
- Les utilisations en zones non agricoles sont responsables d'environ 30 % de la pollution des eaux par les pesticides.
- 1 gramme de pesticides peut polluer 10 km de fossé ou 10 000 m³ d'eau.
- 115 molécules différentes de pesticides ont été identifiées dans les cours d'eau régionaux.



Imaginez un beau matin du mois de Juin 1928 à la Ferme des Grisons, en pleine effervescence.

Deux garçons et deux filles montent le coeur battant et l'estomac serré dans la carriole qui va les emmener de Goult à Gordes pour le grand jour de l'année: celui du Certificat d'Etudes. Les deux garçons sont des Grisons. Ces demoiselles sont des voisines. Tout le monde est bien beau, bien propre. Les mères ont vaporisé du «sent-bon» sur les cheveux bien peignés. Les garçons qui affichent des mines fanfaronnes sont tondus de frais. Les filles qui ont les cheveux longs chuchotent entre elles en s'épiaient. L'une d'elles a des boucles brunes, une barrette et un beau ruban, l'autre une maigre tresse qui ressemble à une queue de rat.

C'est le grand-père des Grisons qui sert de cocher. Il s'est levé à six heures du matin pour nourrir et abreuver Pompon, le cheval qui a l'honneur de tirer la carriole. Il a donc été particulièrement soigné et gâté ce matin, ce brave Pompon ! C'est donc lui pour l'instant le plus fringant de l'équipage, le seul qui s'élance sans souci sur la route poussiéreuse qui n'a pas encore été goudronnée...Il y a des côtes à avaler : elles ne posent aucun problème à Pompon, pas plus que les descentes qui ce matin paraissent vertigineuses à la jeunesse dont le coeur chavire. Alors le grand-père essaie d'entonner «souto li pin» pour distraire ses passagers mais le coeur n'y est pas et personne ne chante. Il se demande s'il ne vaudrait pas mieux organiser une sorte d'examen, en demandant, par exemple, aux enfants combien font 9 fois 7 ou quel évènement s'est produit le 4 août 1789. Mais, il n'est plus très sûr des réponses qu'il a eu le temps d'oublier depuis qu'il a quitté l'école. Alors mieux vaut encore se taire et regarder où en sont les vignes de chaque côté de la route.

Le petit Charles qui n'a jamais été matinal somnole dans son coin tandis que son cousin Jules qui fait toujours le malin n'arrête pas de tirer la maigre tresse de Louise qui proteste avec véhémence. Le grand-père finit par « faire la grosse voix » : pour le coup, les oreilles de Pompon frémissent et il se croit obligé d'accélérer, d'autant plus que Gordes se rapproche.

Je ne vous raconterai pas les affres et les humeurs de ces petits goultois de 1928. Il y a de fortes chances d'ailleurs pour qu'elles soient identiques à celles ressenties par chaque génération de candidats le jour où il faut se rappeler qu'il y a deux R à nourrir et un seul à mourir et que le Rhône prend sa source en Suisse ! Pourtant le Maître s'est employé toute l'année à remplir de gré ou de force ces jeunes têtes de tout un savoir qui les a fait rêver et souvent pleurer et souffrir ! et au fil des mois, les parents ont partagé leurs efforts en récitant avec eux les tables de multiplication, en comptant sur leurs doigts pour vérifier une division à quatre chiffres pleine de retenues ! Si bien qu'aujourd'hui, c'est comme si toute la famille passait le certificat. C'est son honneur qui est en jeu !

Dans la carriole du retour, le grand Jules ne fait plus le malin. Il n'a pas su faire le problème. Le petit Charles épuisé a repris son somme. Il rêve même qu'il est reçu ! Les deux filles sont presque contentes, même si elles prennent des airs inquiets. Il est vrai qu'elles veulent devenir institutrices et ainsi motivées, elles ont beaucoup travaillé toute l'année encouragée par la Maîtresse. Je parie que leur diplôme du Certificat d'Etudes sera encadré et qu'il ornera, comme il se doit, le mur de la cuisine, premier trophée d'une existence toute entière vouée au savoir !

C'est donc à Gordes, un beau matin de juin : imaginez que vous avez onze ans, douze ans, l'estomac barbouillé par votre voyage matinal et l'examen commence. Le voilà tel quel (page suivante), authentique, sans commentaire...et sans corrigé. ■

Texte : A.R. ROZET





« L'école et la vie »

Examens et concours – Certificat d'Etudes Primaire Elémentaires – JUIN 1928

Rédaction

Vous avez visité un bois au mois de mai. Vous y retournez en novembre. Dites ce que vous avez vu au cours de vos promenades.

Orthographe

Tableau champêtre

Claude dormait couché sur l'herbe. Un de ses coudes recourbé sous sa tête lui servait d'oreiller. Son autre bras était étendu sur le dos d'un chien noir à longues soies, couché et dominant aussi à côté de lui. On voyait qu'il s'était endormi en le caressant.

Sept ou huit pommiers et deux cerisiers aux troncs maigres et courbés par les vents croissaient à quelques pas de là. Leurs fleurs tardives pleuvaient par flocons à chaque ébranlement insensible de l'air. Ils faisaient flotter une ombre légère entremêlée de clarté sur le gazon.

On eût dit qu'un esprit de douceur et d'amitié avait mis la confiance et la paix entre les choses et les êtres de ce lieu.

Lamartine

- Questions -

I - Expliquer : longues soies, croissaient.

III - Qu'est-ce qui, d'après le texte, contribue à donner cette impression de douceur dont l'auteur parle dans le texte ?

IV - Nature et fonction des propositions de la phrase : « on voyait qu'il s'était endormi en le caressant. »

Calcul

I - La cour de récréation d'une école est un rectangle de 3496 m² de surface. Sa largeur est de 46 m. Sur 3 des côtés, un grand et deux petits, on établit un trottoir de 2m. 20 de large.

Combien a coûté ce trottoir à raison de 12 f.50 le m² ?

II - Un cultivateur a récolté 180 hl de blé. Il en met de côté 1/9 pour la semence et vend le reste à raison de 84 fr 50 le quintal. Il place pendant 9 mois la moitié de la somme qu'il a retirée à 4 p. 100 à la Caisse d'épargne. Sachant que le poids de l'hectolitre de blé est de 75 kg, quelle somme lui a rapportée le placement à la Caisse d'épargne ?

Histoire et Géographie

I - Citez trois grands personnages de la Révolution française qui ont joué un rôle entre le 5 mai 1789 et la première réunion de la Convention. Dites ce qu'ils étaient, ce qu'ils ont fait. Rapporter des paroles prononcées par eux et qui sont restées célèbres.

II - Quelles vallées emprunte la grande ligne Paris-Nice ? Par quelles villes passe-t-elle ?

Dites pour trois d'entre elles ce que vous en savez : industrie, commerce, monuments, sans parler de Paris ni de Nice.

III - Croquis de la Côte bretonne: golfes, caps, îles.

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Trésorerie de Gordes 04 90 72 01 16
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
SDEI de Cavaillon 08 10 739 739
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2017, l'indice de référence des loyers s'établit à 125,90. Sur un an, il augmente de 0,51%. Mise à jour du 13 avril 2017.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 21 décembre 2016, le smic horaire brut est de 9,76 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.480,27 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure. N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.

*Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.*

Merci de votre compréhension.

Nos joies, NAISSANCES,

CHANSEL Axel 20 janvier 2017 à AVIGNON
MEYSSARD Marius, Louis, Joris 5 février 2017 à CAVAILLON

Nos peines, DÉCÈS,

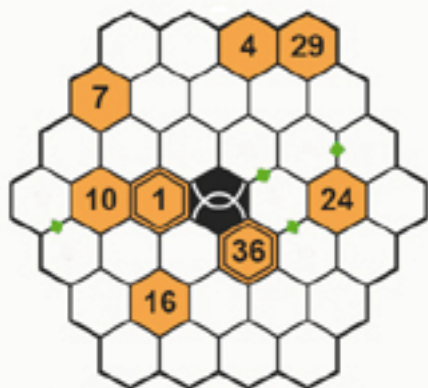
MAUBERT Bernard 11 décembre 2016 à GOULT.
SALOMON veuve PARVILLEE Yvette 13 décembre 2016 à APT
EHRMANN Charles 25 décembre 2016 à AVIGNON
BISBAL veuve BELLOT Candice 29 décembre 2016 à APT
GIRARD Armel 12 janvier 2017 à ROBION
NICOLAS Robert 9 février 2017 à APT
CHABAUD Albert 5 mars 2017 à APT
MONTAGARD, veuve PERON Paule 8 mars 2017 à APT
ROSSI Gilbert 17 mars 2017 à APT
ZEA VARA Carmen 17 mars 2017 à APT
GELLE, divorcée TANNEUR Christiane 22 mars 2017 à AIX-En-PROVENCE
PELISSON Raymond 6 mai 2017 à GORDES
CHABAUD Marcel 12 mai 2017 à GOULT
LAUGIER Marcel 22 mai 2017 à GOULT

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

Rikudo

Placez tous les numéros de 1 à 36 pour former un chemin de nombres consécutifs. Des nombres intermédiaires et des liens verts entre des cases contiguës sont donnés afin d'arriver au but. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. A la fin toute la grille doit être remplie !



Solution du numéro précédent

Où est-ce ?



**La borne millière
Salle Domitia**

Allez plus loin sur
www.goult.fr



Goult

et ses animations

JUIN

Le 10 : Fête du judo place de la Libération
Le 17 : Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle
Le 17 et 18 juin : Journées du patrimoine de pays
Du 23 au 25 juin : Fête au village - concours de boules
Le 25 : Fête du tennis à Canove
Du 07 au 12 : Exposition HOPKINS à Donis
Du 19/06 au 01/07 : Exposition BARTH SPECKER à Donis

JUILLET

Le 13 : Grande bodega place de la Libération
Le 16 : Concert chants religieux de Patrick RICHARD à l'Eglise
Le 23 : Fête du miel place de la Libération

AOÛT

Le 14 : Fête du melon place de la Libération.
Le 26 : Concert des quatuors à cordes Asasello Quartett à l'Eglise.
Le 27 : Concert Learning Orchestra à l'Eglise
Le 30 : Concert des quatuors à cordes Debussy à l'Eglise
Du 5 au 12 : Exposition BERSANETTI à Donis

Stage/concert

Le 9^{ème} Stage d'Ete du Learning Orchestra de Londres aura lieu à l'Hôtellerie Notre Dame de Lumières du 21 au 27 août avec un **concert 27 août à l'Eglise de Goult**. Le répertoire est de difficulté moyenne. Pour les musiciens étudiants ou amateurs de la région qui veulent participer, le stage sera gratuit. Pour plus de détails contactez David Evans par email : evansd20@aol.com ■

SEPTEMBRE

Le 03 : Concert des quatuors à cordes Modigliani à l'Eglise
Le 16 et 17 : Journées du patrimoine - Fête foraine



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

